

Homélie du dimanche 30 octobre 2022

31 – TO - C

Le célèbre épisode de Zachée de que nous venons d'entendre nous conduit à méditer quelques minutes sur le pardon

Le pardon chrétien pose question. Certains le refusent car ils rejettent la réalité du péché. Selon eux, le pardon serait humiliant et culpabilisant. Pour être pardonné il faudrait d'abord se reconnaître pécheur - ce qu'ils récuse.

Le pardon chrétien peut être également contesté par les victimes d'une grave atteinte à leur personne ou à leurs biens, par ceux qui ont été gravement trahis ou dont un proche a été la victime d'un crime. Le pardon leur semble trop facile. Leur agresseur leur semble trop aisément absous, blanchi du mal qu'il a commis, les laissant, eux, avec le poids de leur blessure, de la peine de leur vie gâchée, meurtrie. Ils ne supportent pas l'injonction qui leur est faite de pardonner, d'oublier, de passer l'éponge.

Mais est-ce cela le pardon que Jésus nous donne ? Regardons son attitude vis-à-vis de Zachée. Zachée est un pécheur. C'est ce que disent tous ceux qui sont venus voir Jésus et assistent à la scène. Il a acheté à l'autorité romaine la charge de collecteur d'impôts à Jéricho. Il tire un bénéfice personnel de sa position. Il s'enrichit au détriment des contribuables en percevant plus que ce qu'exigent les Romains puis en gardant la différence pour lui. On comprend qu'il ne soit pas populaire !

Jésus le voit, ridiculement juché sur son sycomore (un notable ne grimpe pas aux arbres comme un gamin !). Jésus est le Sauveur. Il est venu en ce monde pour sauver ce qui était perdu, pour la conversion des pécheurs. Car Dieu aime tous les hommes et ne veut pas qu'un seul d'entre eux se perde. C'est pourquoi Jésus va vers Zachée. Il s'arrête, le regarde, lui adresse la parole et demande à aller loger chez lui.

Nous comprenons que le pardon de Dieu est le rétablissement d'une relation qui a été blessée, parfois rompue, par notre faute. Dieu ne nous enferme pas dans le mal que nous avons commis sans possibilité d'en sortir, sans avenir envisageable. Il ne désespère de personne. Il n'identifie pas le pécheur à l'acte mauvais dont il s'est rendu coupable. Il ne dit pas au sujet de Zachée, comme le fait la foule : « tu n'es qu'un publicain, un pécheur ». Il dit : « lui aussi est un fils d'Abraham ».

Il en va de même à notre niveau. Pardonner les offenses comme Dieu nous a pardonné, c'est permettre un avenir à la relation en ne restant pas bloqué sur la



blessure reçue. Pardonner, c'est se libérer du ressentiment, des reproches sans fin, du désir de vengeance. C'est être pacifié. Bien souvent, ce chemin de pardon paraît au-dessus de nos forces. Mais la grâce de Dieu peut le réaliser.

Dans tous les cas, le pardon n'est pas la négation de ce qui s'est produit. Le mal commis et subi n'est pas effacé, il est surmonté. La démarche du pardon n'entraîne pas le déni de justice. Au contraire, nous voyons dans le cas de Zachée que l'attitude du Christ le conduit à réparer ses torts. Il va plus loin encore puisqu'il s'engage à donner la moitié de ses biens aux pauvres. Le pardon produit en lui une prise de conscience et un changement de vie.

Le pardon et la justice ne se situent pas sur le même plan. Le premier se situe au plan de la relation avec Dieu avec autrui. La seconde se place au niveau de la reconnaissance et de la réparation du mal commis. Satisfaire aux obligations de justice fait partie, bien souvent, du chemin de rédemption que permet le pardon.

Où nous plaçons-nous spontanément lorsque nous méditons sur cet épisode : du côté de la foule qui juge Zachée et récrimine contre la miséricorde du Christ ou bien nous reconnaissons-nous dans Zachée, pécheur, qui rencontre le Christ et le reçoit chez lui plein de joie ?

- **Père Jacques de Longeaux**

Première lecture Sg 11, 22 – 12, 2

Psaume Ps 144 (145), 1-2, 8-9, 10-11, 13cd-14

Deuxième lecture 2 Th 1, 11 – 2, 2

Évangile Lc 19, 1-10

